

sants. Outre ces divers emplois, les laitiers des hauts fourneaux peuvent être transformés en un produit colorifique, nommé laine minérale, dont il mériterait de parler...

DÉCHETS DE FER-BLANC. Les jouets d'enfants à bon marché, vendus par les camelots parisiens, surtout à l'époque du jour de l'an, constituent maintenant un grand débouché pour les déchets de fer-blanc...

DÉCAPAGE. s. f. (dés-si-pi-ne — rad. décapium). Oxyde du décapium, poudre blanche répondant à la formule PbO.

DÉCAPIUM s. m. (dés-si-pi-omm — du lat. decapium, trompeur). Métal trouvé dans la samarskite de la Caroline du Nord.

DÉCAL. Le décalium Dp, découvert en 1874 par M. Déclat pour la première fois, est un métal blanc, qui se recouvre en grille et oxyde, puis les débris passent entre des cylindres brouyeurs qui détachent l'oxyde formé...

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

dit M. Eugène Montrosier. Tout s'y maut à l'aise et il semble que l'écho des propositions venant à arriver jusqu'à son...

DÉCLAT (Gilbert), médecin français, né à Saint-Martin-d'Estreaux (Loire) en 1827. Dans l'article biographique que nous lui avons consacré, au tome VI du *Dictionnaire*...

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

DÉCLAMATION. s. f. (dés-klam-ma-tion — rad. declamare). Action de déclamer, de réciter un discours, de déclamer un poème.

DÉCLAMATEUR. s. m. (dés-klam-ma-teur — rad. declamare). Celui qui déclame, qui récite un discours, qui récite un poème.

toriser à porter les insignes. Lorsque le Français auquel la décoration a été accordée ne paraît pas un conseil de l'ordre, dans une position en rapport avec la classe qui lui a été conférée dans la décoration étrangère, l'autorisation est restreinte au port du grade qui semble en rapport avec la position de l'imprimant (décisions d'octobre 1879).

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATIONS (TRAFFIC ET PROCÈS DES). Le trafic des décorations en France remonte au gouvernement de la Restauration. En 1822, une agence établie aux environs du ministère de la Guerre grâce à la complicité d'un employé du ministère et à l'aide de faux, livrait moyennant finances croix de la Légion d'honneur et croix de Saint-Louis. Six personnes furent poursuivies de ce chef et condamnées. Sous le règne de Louis-Philippe, la profusion avec laquelle la Légion d'honneur fut accordée fit disparaître ce genre de commerce.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

M. Wilson lui fit entendre qu'un sacrifice d'argent serait nécessaire. On débatta le chiffre. L'adjudication fut adjugée à 15,000 francs, il fut réduit à 3,000 francs. Sur ces indications, formulées à l'audience de la police correctionnelle, une instruction nouvelle fut ouverte. Elle établit que le député d'Indre-et-Loire se livrait depuis plusieurs années à un trafic peu honorable. M. Wilson fut traduit devant la 10^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, qui rendit son jugement le 1^{er} mars 1888.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATIONS (TRAFFIC ET PROCÈS DES). Le trafic des décorations en France remonte au gouvernement de la Restauration. En 1822, une agence établie aux environs du ministère de la Guerre grâce à la complicité d'un employé du ministère et à l'aide de faux, livrait moyennant finances croix de la Légion d'honneur et croix de Saint-Louis. Six personnes furent poursuivies de ce chef et condamnées. Sous le règne de Louis-Philippe, la profusion avec laquelle la Légion d'honneur fut accordée fit disparaître ce genre de commerce.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

donc à Harfleur avec une femme? Colineau jure ses grands dieux qu'il était sur la route de Lyon, qu'il y a méprise évidente, et voici qu'un gendarme à cheval lui apporte du ministère sa nomination à la Légion d'honneur. Il ne sait que répondre et Mme Colineau commence à lui faire une scène terrible; il se voit réduit à lui demander pardon de son escapade avec la comtesse, lorsque Edouard s'avisa d'un stratagème et d'un café voisin. Il lui fit parvenir une lettre anonyme : « Monsieur, j'étais hier à Harfleur avec une femme mariée. Je me suis trouvé dans des circonstances telles qu'il m'a fallu donner un faux nom. J'ai pris le vôtre, pardonnez-moi et ne faites pas d'esclandre. Vous n'entendez plus jamais parler de moi. » De cette façon, tout s'expliqua, mais Colineau éprouva tout de même quelque scrupule à s'approprier la décoration gagnée par un autre : « Garde-la, lui dit sa femme; elle te rappellera ton indignité. » Décoré à montré que M. Meilhac n'avait pas absolument besoin de son collaborateur habituel, M. L. Halévy, pour écrire une pièce pleine d'esprit et de situations réjouissantes.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATIONS (TRAFFIC ET PROCÈS DES). Le trafic des décorations en France remonte au gouvernement de la Restauration. En 1822, une agence établie aux environs du ministère de la Guerre grâce à la complicité d'un employé du ministère et à l'aide de faux, livrait moyennant finances croix de la Légion d'honneur et croix de Saint-Louis. Six personnes furent poursuivies de ce chef et condamnées. Sous le règne de Louis-Philippe, la profusion avec laquelle la Légion d'honneur fut accordée fit disparaître ce genre de commerce.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

xvii^e siècle, De Coster s'est fait homme du xvii^e siècle. Il voit, il pense, il sent, il parle comme les contemporains de Marnix et du Taciturne. Les ripailles et les *beuveries* tiennent ici une large place et sont décrites avec une verve toute rabaisonnée; il faut remarquer qu'en général les écrivains belges qui écrivent en français ont forcé ce côté des mœurs nationales, sans doute par réaction contre les romanciers et les poètes flamands, qui n'en ont représentés en général que le côté simple, doux, idyllique. Pour De Coster, pour Lémoinier, pour Eekhoud, le vie flamand n'est qu'une interminable kermesse qui se vaute que d'être gardé quelque déboutonnée dans tous les fumeurs de l'ivrognerie, de la glotonnerie et de la paillarderie. Instinct ou système, les uns ont passé à droite, les autres à gauche de la vérité.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATIONS (TRAFFIC ET PROCÈS DES). Le trafic des décorations en France remonte au gouvernement de la Restauration. En 1822, une agence établie aux environs du ministère de la Guerre grâce à la complicité d'un employé du ministère et à l'aide de faux, livrait moyennant finances croix de la Légion d'honneur et croix de Saint-Louis. Six personnes furent poursuivies de ce chef et condamnées. Sous le règne de Louis-Philippe, la profusion avec laquelle la Légion d'honneur fut accordée fit disparaître ce genre de commerce.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

De Coster a peu produit. En véritable artiste, il demandait les éléments de ses tableaux à l'observation assidue des mœurs populaires, les soulève et les garde quelque originalité à travers les siècles, combinant ses études d'après nature avec la lecture assidue de ses vieux auteurs favoris et des chroniques de la Flandre. Il remettait à l'œuvre son art complet, et il avait compris, refaisant, remaniant jusqu'au dernier moment. Aussi, malgré quelques subsides du gouvernement, fut-il presque constamment dans la gêne et mourut-il pauvre et endetté. Ses œuvres, qui ont une valeur artistique trop tard l'épouvantable valeur de l'argent.

DÉCORATION. s. f. (dés-kor-ma-tion — rad. decorare). Action de décorer, de décerner une décoration.

